MOTION

Pour la promotion active de l'art et de la culture dans la commune d'Allaman

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les membres du conseil général et de la Municipalité,

L'art et la culture, au sens large, sont des éléments indispensables au vivre ensemble, à la cohésion sociale et à la joie de vivre. Qu'il s'agisse de cinéma, de peinture, de musique, de théâtre, de littérature, l'art participe de l'identité de chacune et chacun, et vient habiter le fond du cœur pour y faire fleurir quelqu'éphémère joies ou bonheurs inoubliables.

Aujourd'hui pourtant, il n'est guère aisé pour les artistes de pratiquer et de vivre de leur profession, l'art n'étant malheureusement pas valorisé dans notre société capitaliste en raison de sa valeur marchande fluctuante, parfois inexistante, et son impact difficilement mesurable. Nombre d'artistes sont aujourd'hui dans l'incapacité de vivre de leur art.

Le canton de Vaud propose diverses aides et soutiens à l'art et la culture sous formes de bourses, appels à projets ou résidences artistiques. Malheureusement, ces aides sont peu nombreuses, convoitées et bien souvent inaccessibles à la majorité en raison de leurs rigoureuses conditions d'admission.

C'est dans ce contexte que nous, Vladimir Sanz, Joseph Da Silva et Océane Schaub habitant au 5 chemin de la Pêcherie et membres du conseil général d'Allaman, estimons juste et nécessaire de créer pour les artistes allamanais une aide supplémentaire, communale, par et pour les citoyens de la commune.

En effet, encourager les acteurs artistiques de la région contribuera à recolorer le blason de la commune (qui pourra se targuer de contribuer à leur émergence et au soutien de son art local), bénéficiera aux concitoyens de la commune qui jouiront d'une offre artistique locale et variée, et, bien évidemment, aux artistes locaux qui pourront s'adonner plus sereinement à la réalisation de leurs divers et magnifiques projets, mais aussi à encourager les artistes émergents et futurs artistes.

Au vu de tous ces éléments, la présente motion demande :

- **Un budget annuel communal alloué pour encourager des projets artistiques** des résidents de la commune d'Allaman ou prenant place sur son territoire. Son allocation sera transparente et partagée en fonction des demandes reçues et au gré de leurs besoins. Son excédent sera reversé au budget de l'année à venir ou alloué pour un appel à projet artistique au service de la commune (fresque, sculpture, exposition, projet promouvant la culture locale, etc…).

Cette motion est portée aujourd'hui par nous trois, mais souhaite bien entendu inclure tous les citoyens d'Allaman, peu importe leur âge, leur goûts ou leur maturité artistique et les encourager à faire entendre leur cœurs d'artistes ou d'amoureux des arts.

Allaman, le 30 juillet 2023

Vladimir Sanz, Joseph Da Silva et Océane Schaub
Conseillers généraux de la commune d'Allaman